
Lettre de résiliation Assurance Auto

Nom, Prénom : _____
Adresse complète : _____
Code postal – Ville : _____

Assurance [Nom de l'assureur]
Service Résiliation
[Adresse complète de l'assureur]

Lieu, Date : _____

Objet : Résiliation de mon contrat d'assurance auto n° [numéro de contrat]

Modèle 1 : Résiliation à l'échéance annuelle

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente résilier mon contrat d'assurance auto portant le numéro [numéro de contrat] à l'échéance annuelle prévue le [date].

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte ma demande et de me confirmer par écrit la date effective de résiliation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature : _____

Modèle 2 : Résiliation pour changement de véhicule

Madame, Monsieur,

Suite à la vente de mon véhicule assuré sous le contrat n° [numéro de contrat], je vous informe de ma volonté de résilier ce contrat à compter du [date de vente].

Je vous prie de bien vouloir m'envoyer un document confirmant la résiliation et le remboursement éventuel des cotisations non utilisées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Signature : _____

Informations utiles

Frais et conditions :

- Résiliation à échéance annuelle : généralement gratuite, à condition de respecter un préavis de 2 mois.
- Loi Hamon : résiliation possible après 1 an sans frais ni justification.
- Changement de véhicule ou situation personnelle : joindre justificatif (acte de vente, certificat de cession, etc.).

Délai de traitement :

Après réception de votre courrier recommandé, l'assureur dispose généralement de 10 à 30 jours pour confirmer la résiliation. Conservez toujours une copie de votre courrier et l'accusé de réception.

Adresse et envoi recommandé :

Envoyez la lettre en **recommandé avec accusé de réception** au service résiliation de votre assureur. Cela sécurise la démarche et prouve la date d'envoi.

FAQ rapide

1. Puis-je résilier mon assurance auto à tout moment ?

Oui, grâce à la loi Hamon après 1 an de contrat. Sinon, résiliation possible à échéance annuelle ou en cas de changement de situation personnelle (vente véhicule, déménagement, etc.).

2. Dois-je envoyer une lettre ou un courrier ?

Les termes "lettre" et "courrier" sont synonymes. Dans tous les cas, envoyez la demande par recommandé avec accusé de réception.

3. Quels documents joindre à ma lettre ?

Selon le motif, vous pouvez joindre : certificat de vente, attestation de déménagement, nouveau contrat d'assurance, ou tout justificatif demandé par votre assureur.

4. Quand vais-je recevoir la confirmation ?

L'assureur a généralement 10 à 30 jours pour confirmer la résiliation. Conservez la preuve d'envoi pour éviter tout litige.

Instructions pour l'utilisateur

1. Remplissez vos coordonnées et numéro de contrat.
2. Choisissez le modèle adapté à votre situation.

3. Envoyez le courrier par recommandé avec accusé de réception.
 4. Conservez copie et accusé de réception.
-